Ompl
Observatoire des métiers
dans les professions libérales

CHEF D?AGENCE D'ÉCONOMISTES DE LA CONSTRUCTION

Le chef d?agence connaît bien l?ensemble des missions d?économiste de la construction, dont il assure la fonction. A ce titre, il réalise les quantitatifs (m^2, quantité, prix) pour chiffrer les coûts de construction, rédige les descriptifs, en jouant son rôle de conseil et d'expert, et est garant du montant et des délais des travaux réalisés. De plus, en tant que chef d?agence, il assure la responsabilité de la production et de l'équipe, repartit les dossiers et la charge de travail, en tenant compte des différentes contraintes, et contrôle la bonne exécution des différents dossiers. Doté d?un sens commercial certain, il assume le développement de l'activité.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Assister le maître d?ouvrage.
- Effectuer des études de faisabilité.
- Calculer et maîtriser des coûts.
- Ordonnancer, piloter et coordonner le chantier.
- Réaliser la gestion de patrimoine.
- Gérer une équipe.
- Développer l?activité du cabinet.

VOIE D'ACCÈS

En générale après plusieurs années d?expérience en tant qu?économiste de la construction et chargé d?affaires.